Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 9 (1933-1934)

Heft: 21

Artikel: Genève commémore dignement la "Mob"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-710457

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Genève commémore dignement la „Mob“

Si notre ville, trop hospitalière, abrite dans ses murs de nombreux éléments hostiles à l'armée et à la défense nationale en général, elle est aussi heureusement la vieille cité d'une grande majorité de patriotes qui, forts des cruelles expériences passées, ont entrepris une œuvre de redressement salutaire dont le résultat ne saurait se faire attendre encore longtemps.

En effet, venant après la belle manifestation du 1er juin, anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, la soirée de commémoration de la mobilisation, organisée par un comité composé d'officiers, de sous-officiers et de soldats qui s'était constitué à cet effet, est le signe indiscutable, d'un réveil de cet esprit patriotique qui a animé pendant des siècles le peuple de Genève, et que d'aucuns se flattaient déjà d'avoir éliminé.

Cette soirée fut un admirable succès et un public si nombreux vint revivre les heures inoubliables de 1914 à 1918, que force fut aux organisateurs de prévoir une seconde séance quelques jours plus tard pour permettre, aux personnes n'ayant trouvé de place, d'applaudir également cette évocation d'une époque où notre pays, si durement menacé, ne dut son salut qu'à l'armée et à ses soldats de 1914.

Le comité d'organisation avait fait appel au Commandant du 1er corps d'armée, M. le colonel Guisan qui prononça un discours d'une haute portée morale dont nous garderons longtemps encore un vivant souvenir. Laissant résolument de côté les clichés faciles et faisant montre d'une sobre éloquence qui est l'apanage du vrai chef, l'orateur retraça l'histoire de notre pays de 1870 à 1918 et rendit hommage avec émotion au patriotisme de ceux qui abandonnèrent tout pour accourir sous les drapeaux à la voix des cloches sonnant le tocsin en cette tragique journée du 1er août 1914.

Puis examinant l'avenir, il expliqua pourquoi, nous Suisses, nous ne pouvons rester indifférents à la course aux armements et à leur perfectionnement qui se poursuit malgré les efforts de la S. D. N. en laquelle la confiance n'est que très restreinte. « Vouloir la paix sans la sécurité, dit-il, c'est accroître le danger de guerre. Tout le reste n'est que démagogie ou niaiserie. Notre devoir n'est pas d'envisager la guerre, mais une guerre, celle pour la défense de notre sol helvétique. Notre armée, comme le pays est pacifique. Elle n'a pas de visées guerrières. Tout au contraire. Qu'un conflit éclate demain, la Suisse affirmera sa volonté de rester neutre. Mais on peut être entraîné dans un conflit malgré soi. Et à ce moment-là, notre patriotisme jouera à nouveau, ce patriotisme des Suisses de tous les siècles. Dans ce domaine, croyons-nous, nous n'avons de leçons à recevoir de personne. Il sera notre levier, notre ressort et il importe avant tout:

que les pays étrangers sachent que nous sommes résolus aujourd'hui comme en 70, comme en 14, à défendre notre sol;

que notre armée est prête à cette tâche moralement et matériellement;

qu'elle est ainsi en mesure de protéger leurs flancs.

Donner cette certitude à nos voisins est le meilleur moyen d'écarter la guerre de notre pays, comme en 1914—1918. Les plans de guerre s'établissent en temps de paix et ceux-ci dépendent de l'opinion qu'on a de nous. »

Parlant ensuite de notre défense et de son instrument, l'armée, le colonel Guisan rappela que nos forces morales remontent au 1er août 1291, et qu'à cette époque, les montagnards des Waldstaetten — qui n'étaient pas des révolutionnaires, mais qui voulaient chasser l'étranger — se montrèrent prêts à la lutte, sans espoir de secours, seuls en face de leur puissant adversaire, seuls mais avec leur confiance en eux et en Dieu.

Il ne craignit pas en outre de dire combien « il importe que ces valeurs morales, ces traditions ne se perdent pas en face des soviets, dont la présence à Genève est une injure à notre pays, en face du charlatanisme politique de certains, en face de certains naturalisés, Suisses fraîchement peints (rares, il est vrai, mais agissants), qui consacrent le plus clair de leur temps à combattre nos institutions et nos traditions. »

Enfin, après avoir flétri l'action néfaste des instituteurs antimilitaristes et souligné d'autre part celle bienfaisante de ceux qui ont servi ou qui servent dans l'armée comme officiers, sous-officiers et soldats, et qui sèment le bon grain, le chef du 1er corps parla de ceux qui haïssent l'armée: « ceux qui la haïssent, dit-il, parce que c'est l'obstacle, le mur contre lequel se brisa la vogue bolchéviste de 1918. Parce qu'aux rêves utopistes l'armée oppose le sens de la réalité, à la lutte de classes elle oppose sa fidélité, sa solidarité, son esprit de fraternité et sa force s'il le faut. Parce que de tous les produits de notre sol, c'est celui qui a les racines les plus profondes. L'arracher serait arracher la moitié de notre terre, tant la motte adhérerait aux racines. »

Belles paroles de chef, qui font honneur à celui qui les a prononcées et qui en vrai patriote s'est écrié de toute son énergie: « Patrie et liberté! Oui! mais nous ne permettrons pas que la liberté tue la patrie. »

Enfin nous n'aurions garde d'omettre que le colonel Guisan eut l'aimable attention de féliciter la Société des sous-officiers de Genève pour son cran et son dévouement inaltérable à la cause sacrée, et nous reportons cet honneur sur l'Association suisse des Sous-officiers qui dans son ensemble le mérite au même titre.

Est-il besoin de préciser que le distingué chef du 1er corps fut l'objet d'une chaude ovation à sa descente de la tribune?

La soirée, qui avait débuté par une très belle allocution du lieut. colonel Moppart, président du comité d'organisation, se poursuivit par le discours de M. le conseiller d'Etat A. Picot, qui apporta le salut du Département militaire genevois et magnifia la conduite de ceux de 1914 qui, comme ceux de 1870, ont bien mérité de la patrie. Enfin, après que Hans in der Gand, plus jeune que jamais, s'accompagnant de son luth, eut fait revivre de sa voix tour à tour puissante et douce les chansons anciennes que le soldat, dit-il en une formule heureuse, restitua à la patrie, l'on passa aux causeries, agrémentées de nombreux clichés de la « mob », des capitaines Gos et Carry et du caporal Bernoud.

L'assistance prit un plaisir immense à vivre ces scènes de la mobilisation et de l'occupation des frontières commentées avec beaucoup de bonheur par trois orateurs qui, chose rare, se complétèrent merveilleusement et comblèrent mutuellement les vides que leur exposé seul aurait pu laisser.

Enfin, pour terminer dignement cette émouvante manifestation, l'assemblée se leva tout entière et entonna un vibrant « Cantique suisse » avec l'accompagnement de la Fanfare municipale dont on avait pu apprécier l'agréable concours tout au long de la soirée.

Genève peut s'enorgueillir d'avoir été des premières,

sinon la première, à fêter ses soldats de la « mob » et ce doit être un précieux réconfort pour ceux qui commençaient à douter d'elle. *E. N.*

Petites nouvelles

Une nouvelle émanant sans doute de certains milieux de l'aviation militaire annonçait récemment (voir « Soldat Suisse » 22 juin écoulé) que la question d'un nouvel uniforme pour les officiers d'aviation était à l'étude depuis quelque temps déjà au Département Militaire Fédéral. Bien que la nécessité — disait-on — d'un nouvel uniforme était reconnue depuis longtemps déjà, la question, pour des raisons inconnues, ne semblait pas aller au-devant d'une solution.

Les raisons, nous les connaissons maintenant et, des renseignements qui nous sont parvenus, il ressort tout simplement que le DMF ne pense pas et n'est nullement disposé à changer l'uniforme de nos pilotes militaires. La nouvelle lancée peut-être un peu témérairement par quelques aviateurs militaires n'ayant qu'une sympathie très restreinte pour le col montant, n'était donc qu'un ballon d'essai auquel le DMF a réservé le sort qui convenait.

*

La question de l'admission des médecins tessinois pratiquant leur profession en étant porteurs d'un certificat d'études italien aux écoles d'officiers des troupes de santé était discutée depuis longtemps.

Pour arriver à une solution, on avait envisagé entre autres une revision de l'art. 131 de l'organisation militaire ou des mesures tendant à faciliter l'examen d'Etat pour les médecins tessinois titulaires de certificats d'étude italiens. Le texte allemand de l'organisation militaire faisant loi sur la matière diffère du texte français en ce qu'il y est question d'examens d'Etat, tandis que le texte français parle d'« examens exigés des médecins ».

Le Conseil fédéral s'est prononcé récemment en faveur de la version du texte français, plus libérale, et a autorisé le Département militaire à admettre dans les écoles d'officiers des troupes sanitaires et vétérinaires même des sous-officiers n'ayant pas passé l'examen fédéral, mais qui ont obtenu de l'autorité compétente tessinoise l'autorisation de pratiquer la profession de médecin, de vétérinaire ou de pharmacien sur présentation d'un certificat d'études italien.

*

Les statistiques ont quelquefois du bon, car c'est, avec une certaine stupéfaction que l'on a constaté, selon la « Rivista militare ticinese », que lors du dernier Cours de répétition du Rég. 30, 1020 soldats sur un effectif de 4284 n'ont pas effectué ce service pour un motif ou un autre. Des 1020 manquants, 342 ont été dispensés par le Département militaire cantonal, 473 par les médecins le jour d'entrée au service, et enfin 130 ont manqué sans motifs, ni excuses valables! Nous comprenons parfaitement que la « Revue militaire tessinoise » se soit émue à l'annonce de ces chiffres astronomiques et nous souhaitons que cette année, les autorités compétentes se montrent un peu plus sévères quant à l'octroi des dispenses médicales ou administratives, afin que le Rég. 30 ne se trouve pas à nouveau réduit de l'effectif d'un bataillon si ce n'est plus, au moment de son cours de répétition.

*

En Russie, il a été procédé cette année à des essais d'artillerie à tir rapide contre les chars. Sur 11 pièces qui disposaient de 35 à 50 secondes pour tirer chacune 6 projectiles, on a obtenu les résultats suivants:

3 pièces ont donné chacune 6 coups au but, dont une dans le temps record de 35 secondes; 3 pièces ont donné chacune 5 coups au but; 3 pièces ont donné chacune 4 coups au but; 1 pièce a donné 3 coups au but et enfin la dernière pièce a donné 2 coups au but.

La batterie a commencé le feu entre 600 et 700 mètres alors que les chars étaient naturellement en mouvement.

*

En Grande-Bretagne, les unités subalternes d'artillerie ont été pourvues de postes de radio, mais ces derniers ne sont considérés que comme complément des autres moyens de liaison, car il est évident que la radio est par trop susceptible d'être troublée par l'ennemi.

*

Au cours d'une expérience réalisée aux Etats-Unis, un groupe de tireurs a tiré cinq salves à 300 mètres, sans intervention de nuages artificiels, puis 10 salves avec cible masquée par des nuages, enfin 10 salves, les tireurs eux-mêmes étant masqués.

Au premier essai, on compta 198 coups au but sur 220 (90 %), au deuxième 53 coups au but sur 440 (12 %), au troisième 11 coups au but sur 440 (2,5 %).

La conclusion est que des fantassins tirant au milieu d'un nuage artificiel perdent leur munition et la gaspille.

On s'en doutait, mais encore fallait-il le démontrer! Ah! ces Américains!

Unteroffiziersverein Herisau

Es ist von ganz bedeutender Wichtigkeit, daß sich der Unteroffizier jeden Grades auch außer Dienst die Mühe nimmt, an seiner militärischen Weiterbildung zu arbeiten, um im gegebenen Falle innerlich und äußerlich vorbereitet vor seine Untergebenen treten zu können. Das lebhafte Interesse an den Vorübungen und der große Aufmarsch zur Felddienstübung selbst belegen diese Erkenntnis. Es haben sich auch Unteroffiziere des appenzellischen Mittellandes für die Uebung interessiert und diese als Markierer mitgemacht. Wir hoffen, sie bei anderer Gelegenheit auch wieder in unsern Reihen zu sehen. Gerne sind die Kameraden von Herisau bereit, ihnen das geistige Rüstzeug zu vermitteln, um dereinst in eigener, noch zu gründender Sektion selbst Felddienstübungen durchführen zu können. Der jungen Sektion Appenzell und Umgebung dagegen war unsere Uebung zu beschwerlich, sie hat unsere Einladung noch im letzten Momente mit einer fadenscheinigen Entschuldigung beantwortet.

Der Uebungsleiter hat nicht unabsichtlich gerade den Abschnitt Stoß-Ruppen für diese Uebung gewählt; er hat dabei wohl an die voraussichtlichen Manöver der 6. Division dieses Herbstes gedacht und wollte den Unteroffizieren heute schon einen Einblick in dieses Gelände vermitteln. Eine ganze Reihe Spezialbefehle für Feldweibel-, Verpflegungs-, Autodienst usw. sind den einzelnen Funktionären bereits einige Tage vor der Uebung zugestellt worden, damit auch diesen Spezialaufgaben eine gründliche Vorbereitung zuteil wurde.

Der Anlage vom Samstag lag die Annahme zugrunde, Rot beabsichtige, von Osten in unser Land hineinzudringen und

Erspartes Geld

verzinsen wir zu vorteilhaften Bedingungen

Schweizerische Volksbank

Stammkapital und Reserven Fr. 200,000,000.—